

Le titulaire du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié, compétent et polyvalent, qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec d'autres professionnels, à la construction de l'identité et de l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec l'enfant et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Objectifs pédagogiques

Après la réalisation de la formation, le candidat sera capable :

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

La réussite à l'examen et l'acquisition du diplôme par l'Education Nationale valideront les compétences professionnelles de l'apprenant.

Les pré-requis pour le public concerné

Cette formation est proposée à tout public, âgé de plus de 18 ans, sachant lire, écrire et compter, empathique et disponible.

Le candidat devra détenir un Baccalauréat pour ne présenter que les épreuves professionnelles.

L'entrée en formation sera soumise à un examen des motivations, ainsi qu'à un entretien afin d'évaluer les savoirs-être et les savoirs faire.

Une expérience ou un stage en entreprise de 14 semaines est **obligatoire** pour se présenter à l'examen. L'attestation de stage est à présenter lors de l'inscription. ATECA Formation va vous accompagner pour la mise en place de ces expériences en milieu professionnel.

La durée de formation

La formation en centre se déroule en 25 jours sur 12 mois environ à raison d'un jour de 7 heures par semaine, (sauf pendant les vacances scolaires), en fonction de votre disponibilité et de celle du formateur.

Le candidat sera convoqué pour l'examen aux 3 épreuves écrites et orales dans un établissement de l'Académie de Lille, en dehors des heures de formation.

Délai d'accès

Les inscriptions à la formation démarreront le 1 juin 2025. Dès 5 candidats inscrits, les temps de formation en présentiel ou à distance commenceront le 1 septembre 2025.

L'accès à la formation est possible jusqu'au 30 septembre 2025. Pour tout dépassement de date, merci de vous mettre en contact avec la directrice Mme LE BON Frédérique.

Le planning des jours de formation (en annexe) vous sera précisé aussi sur votre contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les diverses possibilités.

Référente Handicap : Frédérique LE BON, Tél 06 95 16 77 91, atecaformation@gmail.com

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Le diplôme visé est le CAP AEPE, de niveau 3 délivré par le ministère de l'Education Nationale (cf RNCP38565- France Compétences). Date limite de validation 31-12-2028.

Vous trouverez le descriptive de la certification à l'aide de ce lien :

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_AEPE/Annexes_CAP_AEPE.pdf

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le titulaire du CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

Type d'emplois accessibles :

Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
Assistant éducatif petite enfance
Adjoint/agent d'animation

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

Auxiliaire petite enfance
Agent social
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
Assistant éducatif petite enfance

Domicile :

Garde d'enfant à domicile
Assistant maternel
Employé à domicile
Employé familial auprès d'enfant

Examen

L'inscription à l'examen est de la responsabilité de l'apprenant en respectant le calendrier édité par le Ministère de l'Education Nationale pour les départements 59/62.

ATECA Formation vous accompagne pour l'inscription sur internet dans un premier temps sur la plateforme CYLCLADES (4^e trimestre de l'année). Puis des documents vous seront demandés par mail notamment la preuve de la réalisation des stages ou de votre expérience professionnelle.

Une convocation vous sera envoyée vers le mois de Mai afin de vous présenter aux épreuves dans un établissement de l'académie de Lille.

Le CAP AEPE est obtenu suite à la validation de 3 unités professionnelles, et une épreuve PSE :

EP 1 – Accompagner le développement du jeune enfant (épreuve orale)

EP 2 – Exercer son activité en accueil collectif (épreuve écrite)

EP 3 – Exercer son activité en accueil individuel (épreuve écrite et orale)

Une épreuve Prévention-Santé-Environnement (épreuve écrite) est définie par l'arrêté du 17 juin 2003 modifié fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général (épreuve commune à tous les CAP).

Pour rappel :

	EP1: accompagner le développement du jeune enfant	EP2 : exercer son activité en accueil collectif	EP3 : exercer son activité en accueil individuel
Conditions	PFMP ou stage de 4 semaines (140h) pendant la formation ou dans les 3 ans précédant l'examen	PFMP ou stage de 4 semaines (140h) pendant la formation, ou dans les 3 années, ou expérience professionnelle au moins 12 semaines en EAJE, école maternelle ou Accueil Collectif des mineurs (-6ans)	Préparer et déposer au Rectorat avant l'examen, un dossier de projet d'accueil de 5 pages maximum pour Assistant Maternel ou préparation du dossier lors de l'épreuve après lecture et synthèse de documents.

Pour les candidats sans expérience professionnelle dans la Petite Enfance, 14 semaines de stage sont obligatoires ou 448 heures : 7 semaines en EAJE ou chez une assistante maternelle (enfants de 0 à 3ans) et 7 semaines en école maternelle ou EAJE (enfants de 3 ans à 6ans)

Lieux	en EAJE ou chez une AM ou en entreprise de service à domicile (enfant -3ans)	Pas dans le même lieu que pour EP1	
Exempts	Les AM sont dispensées de ce stage, mais doivent présenter un certificat de travail d'au moins 12 semaines		
Epreuves	Oral de 25 mns + 1h écrit pour PSE, prévention santé et environnement Coefficient 7	Écrit 1h30 Coefficient 4	Ecrit et oral 2h Exposé du candidat de 25 mns Jury de 2 personnes Coefficient 4

ATECA Formation n'ayant pas encore déroulé cette formation n'a pas de chiffres précis :

Taux de réussite à l'examen CAP AEPE :	
Taux de réussite à l'examen CAP AEPE par VAE :	100%
Taux de satisfaction globale :	92,8% (toutes formations confondues)
Taux de présence à la formation :	100% (toutes formations confondues)

Contenu de la formation

La préparation au CAP AEPE proposée par ATECA Formation se fait sur 25 jours soit 175 heures en centre. Voir en annexe le calendrier de planification.

Litige – Médiation de la consommation

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle
24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

www.mediateur-consommation-smp.fr



SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Formatrice et contact

Frédérique LE BON (Tél : 06 95 16 77 91), formatrice professionnelle d'adultes, directrice d'ATECA Formation, Educatrice de Jeunes Enfants.

NDA 32620349362 obtenu auprès du Préfet des Hauts-de France.

ATECA Formation peut être amené à demander l'intervention d'autres formateurs répondant aux conditions des agréments délivrés (QUALIOPF).

Lieu de la formation, moyens pédagogiques et techniques

ATECA Formation dispose d'une salle de formation située 1 rue Jules Ferry, 62250 MARQUISE

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée
Documents et supports de formation projetés
Exposés théoriques
Echanges de pratiques et retours d'expériences
Interventions ponctuelles de professionnels

Etudes de cas
Mise à disposition des documents en ligne
Réseau WIFI
Possibilité de prendre les repas sur place
Accès aux sanitaires.

Dispositif de suivi, de l'exécution et de l'évaluation de la formation

Dossier d'inscription complet et contrat avant le début de la formation
Feuilles d'attestation de présence
Questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation
Evaluation en cours de formation (ECF)

Etudes de cas concrets
Travail personnel à fournir en parallèle des temps de formation
Formulaires d'évaluation des acquis
Formulaires d'évaluation finale de la formation
Remise de l'attestation de formation.

Modalités financières

2800 euros par personne. Ce montant comprend les 25 jours de formation.

Un acompte de 400 euros vous sera demandé lors de votre inscription.

Les 2400 euros restants pourront être payés en 12 versements, soit 200 euros par mois pendant les 12 mois de la formation.

Toutes ces modalités seront écrites dans votre contrat.

Si toutefois, vous devez vous présenter aux épreuves de matières générales, ATECA Formation vous propose un calendrier sur 9 jours de formation et 4 jours de préparation à l'examen concernant ces matières

Grammaire/conjugaison	1jour	1 jour de préparation à l'examen	Mathématiques	1jour	1 jour de préparation à l'examen
Littérature	1jour		Géométrie	1jour	
Histoire	1jour	1 jour de préparation à l'examen	Physique	1jour	1 jour de préparation à l'examen
Géographie	1jour		Chimie	1jour	
EMC enseignement moral et civique	1jour		TOTAL	9 jours	4 jours de préparation

1200 euros par personne pour les candidats souhaitant suivre toutes les matières avec les temps de préparation aux épreuves soit les 13 jours (9 jours de formation aux matières générales + 4 jours de préparation aux épreuves)

ou

100 euros le jour de formation de votre choix (à payer en début de la journée de formation) en fonction de vos besoins de formation.



Frédérique LE BON
Directrice / formatrice
06 95 16 77 91

SASU ATECA Formation
au capital social de 500euros
Siret 9191242140017
siège social 1 rue Jules Ferry
62250 MARQUISE

atecaformation@gmail.com
site internet ATECA Formation.fr
et <https://www.facebook.com/AtecaLeBon>